

PLAN D'ACTION

2018

*Visant à identifier et à réduire les obstacles
à l'intégration des personnes handicapées*





Mot du maire.....	3
Politique citoyenne	4
Contexte	5
Historique	6
Production du plan d'action.....	7
• Membres du comité	
• Échéancier annuel du comité de suivi	
• Les axes d'intervention	
Bilan des réalisations antérieures	9
Actions et mesures appliquées en continu	17
LES ACTIONS 2018	20



Au nom du conseil municipal de la Ville de Saint-Hyacinthe, je vous présente la 9^e édition du Plan d'action visant à identifier et réduire les obstacles limitant l'intégration des personnes handicapées dans la communauté maskoutaine.

L'accessibilité universelle est un droit fondamental qui touche non seulement les personnes présentant un handicap, mais également les personnes âgées ou celles qui ont un problème de mobilité temporaire.



Le Plan d'action 2018 répertorie, le plus fidèlement possible, les besoins des personnes touchées en matière d'emploi, de communication, d'habitation, de sécurité, de loisir ou d'accessibilité aux édifices et aux services. Il renforce cette volonté d'équité et d'inclusion, dont fait partie l'intégration des personnes handicapées, afin que tous puissent participer activement à la vie municipale.

Ce document est une démarche dynamique que la Ville a entreprise en 2011, en collaboration avec la Table de concertation des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, pour identifier les problèmes et y apporter les solutions requises. À ce jour, 125 actions ont été réalisées par les services municipaux, notons, entre autres, la gratuité du stationnement sur rue pour les détenteurs de vignettes de personnes à mobilité réduite (places avec horodateurs), la mise en place du programme « voisins-secours » pour intervenir auprès des résidents lors des évacuations d'urgence, l'installation d'ouvre-porte motorisée sur plusieurs sites municipaux, la modification des accès aux parcs afin de permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants d'y accéder et l'installation des places de stationnement pour handicapés à proximité des édifices municipaux.

Malgré tous les efforts déjà déployés, de nombreux ajustements sont encore nécessaires et le travail de consolidation se poursuivra en 2018. Parmi toutes les réalisations à mettre en place cette année, la Ville désire, notamment, améliorer la sécurité des piétons à certaines intersections névralgiques, promouvoir la vignette d'accompagnement en loisirs et tourisme dans le milieu des congrès, corriger certaines lacunes d'accessibilité en déficience visuelle pour certains édifices municipaux et offrir un site Internet qui répond au standard d'accessibilité.

En tant que maire, je suis fier des gestes accomplis et nous continuons notre travail afin d'atteindre notre objectif d'intégration des personnes vivant avec un handicap. Cette année encore, la Ville poursuivra sa collaboration avec les intervenants de la communauté et continuera à offrir un soutien aux associations et aux familles maskoutaines.

Je remercie d'ailleurs les différents organismes du territoire qui accompagnent quotidiennement les personnes présentant un handicap. Vous êtes des ressources essentielles dont l'expérience bonifie les travaux du Comité.

LE MAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Claude Corbeil



En 2014, la Ville de Saint-Hyacinthe a adopté sa première politique citoyenne, laquelle vient définir et affirmer les engagements de la Ville en matière d'intervention envers tous ses citoyens.

Un des trois principes directeurs de cette politique est « l'accessibilité ». D'ailleurs, dans le plan d'action 2014-2017 de cette politique, sous l'enjeu de la vie communautaire, un des objectifs est :

Favoriser l'accessibilité universelle aux activités et services

Le plan d'action 2014-2017 de la politique citoyenne contient au total 133 actions, et parmi celles-ci, 47 touchent directement ou indirectement la clientèle des personnes handicapées. La production de notre plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées est une des 47 actions visant directement les personnes handicapées.

Le plan d'action de la politique citoyenne sera révisé aux quatre ans, et coïncide avec l'élection du conseil municipal qui a aura à l'adopter et le mettre en œuvre.



Pour comprendre la raison du présent exercice, il importe de bien saisir le **contexte** dans lequel il s'inscrit.

Depuis plus de 30 ans, la société québécoise fait des efforts importants pour favoriser davantage l'intégration des personnes handicapées. Cependant, beaucoup de chemin reste à faire. Plusieurs politiques, règlements, mesures et lois ont été adoptés par différents paliers de gouvernements, permettant de faire bouger les choses dans la bonne direction, mais la participation complète et entière des personnes handicapées dans notre société reste encore un objectif à atteindre.

En décembre 2004, le projet de loi 56 a eu pour effet de modifier substantiellement la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées et de spécifier que « leur intégration à la société doit se faire au même titre que tous les citoyens ». Entre autres, cela se traduit, pour des ministères, des organismes publics et des municipalités par l'adoption, sur une base annuelle, d'un plan d'action destiné à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées, qui décrit les mesures prises dans la prochaine année pour y remédier. Cette démarche doit être considérée comme un processus continu et évolutif.

Obligations de la municipalité

1. Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants doit adopter, chaque année, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute, dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité.
2. Les ministères et les organismes publics nomment un coordonnateur de services aux personnes handicapées au sein de leur entité respective et transmettent ses coordonnées à l'Office des personnes handicapées.



L'administration municipale maskoutaine est préoccupée depuis longtemps par l'intégration des personnes handicapées. Elle est même qualifiée de pionnière par l'Office des Personnes handicapées du Québec.

Cela a débuté plus concrètement en 1998 quand la Ville a résolu de porter une attention particulière envers la clientèle handicapée dans tous ses projets municipaux. La Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Saint-Hyacinthe — regroupant des organismes publics, parapublics et communautaires — ne pouvait que se réjouir d'une telle décision.

Bien motivés, les participants de la Table se documentent dans le but d'élaborer un plan d'action. Tous les sujets y passent : habitation, accessibilité, loisir, stationnement, circulation, transport, etc. Un véritable travail de moine! Rappelons qu'en 1998, les juridictions municipales concernant les personnes handicapées étaient très peu développées, contrairement au domaine de la santé et des services sociaux.

Dans ce plan, on désire exposer les objectifs poursuivis, suggérer des actions avec leur niveau de priorité et recenser une liste de partenaires pouvant collaborer dans un domaine ou l'autre.

En août 1998, les membres de la Table de concertation présentaient leur ébauche de plan d'action au conseil municipal, étant conscients que certains gestes pourraient se poser rapidement, tandis que d'autres seraient faits à plus long terme. L'important était de sensibiliser le conseil municipal à tenir compte de la clientèle handicapée dans ses plans et ses immobilisations; c'est pourquoi le plan ne comportait pas d'échéancier précis, s'inscrivant plutôt dans une continuité. Les directeurs de services municipaux ont ensuite identifié la nature des actions qui leur étaient propres, à court et moyen terme; ceci complétait le premier plan d'action.

En début d'année 2000, à la demande de la Table de concertation, un premier rapport portant sur les travaux réalisés fut produit par la Ville et un deuxième au début de 2005. Les actions pouvant être réalisées rapidement le furent avant l'année 2000 : aménagements mineurs pour permettre l'accessibilité à des bâtiments, places de stationnement réservées aux personnes handicapées devant tous les bâtiments municipaux, etc. Quant aux actions à plus longue échéance, les priorités fixées ont quand même été respectées.

Grâce à ces démarches, plusieurs retombées positives continuent de faciliter le quotidien des personnes handicapées de notre milieu (voir la section « Bilan des réalisations antérieures »).



La production du plan d'action annuel est faite en collaboration avec la Table de concertation des organismes offrant des services aux personnes handicapées de la région de Saint-Hyacinthe et Acton.

Afin d'obtenir les résultats souhaités, l'administration municipale forme un comité de suivi du plan d'action pour assurer sa production ainsi que la réalisation des mesures et actions annuelles. Deux représentants de la table de concertation font partie du comité de suivi.

Membres du comité de suivi

UNE ÉLUE RESPONSABLE DE L'ACCESSIBILITÉ AUX BIENS ET SERVICES MUNICIPAUX :

Stéphanie Messier,
conseillère municipale au district Saint-Joseph

UN COORDONNATEUR DES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Michel Rouleau,
agent de développement à la vie communautaire au Service des loisirs

UN REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :

Chantal Frigon,
directrice générale adjointe — services aux citoyens à la ville de Saint-Hyacinthe

UN REPRÉSENTANT DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE :

Chantal Lavallée,
coordonnatrice du Parrainage civique des MRC d'Acton et des Maskoutains

UNE REPRÉSENTANTE DES ORGANISMES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE :

Jacinthe Daigle,
coordonnatrice à Sclérose en plaques Saint-Hyacinthe-Acton

Et tous les directeurs de services municipaux responsables des mesures et actions à réaliser au cours de l'année en vigueur.

Échéancier annuel du comité de suivi

(3 rencontres annuellement)

JUIN

- ◆ Suivi de l'année en cours.
- ◆ Bilan de mi-année.

SEPTEMBRE

- ◆ Suivi de l'année en cours (révision des échéanciers de réalisation).
- ◆ Identification et priorisation des actions de l'année suivante.
- ◆ Prévision des montants nécessaires au budget de l'année suivante.

DÉCEMBRE

- ◆ Bilan final de l'année en cours.
- ◆ Rédaction du plan d'action de l'année suivante.

Nos axes d'intervention

La ville de Saint-Hyacinthe a catégorisé les secteurs d'activité suivants pour regrouper les obstacles à franchir et les mesures correctives à apporter dans l'année en cours :

- ↳ L'ESPACE URBAIN
- ↳ L'HABITATION
- ↳ LA SÉCURITÉ
- ↳ LE TRANSPORT
- ↳ LA COMMUNICATION
- ↳ LE LOISIRS, LE SPORT ET LE PLEIN AIR
- ↳ LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE
- ↳ LA SODILARITÉ SOCIALE



ACTIONS ET MESURES RÉALISÉES

ANNÉE DE RÉALISATION

L'ESPACE URBAIN

Aménagement des stationnements pour personnes handicapées devant tous les édifices municipaux.	2000
Installer plusieurs feux de circulation pour piétons avec chronomètre.	2000
Installer des places de stationnement pour handicapés à proximité des édifices municipaux.	2000
Faire l'inventaire des équipements récréatifs accessibles et créer un plan d'amélioration. Faire l'installation de rampes, installations sanitaires et stationnements réservés.	2000
Dresser un portrait de l'accessibilité de toutes les infrastructures municipales et planification de mesures correctives.	2004
Relancer les personnes handicapées visuelles, en collaboration avec le GAPHRV, afin de connaître leurs attentes concernant les feux sonores.	2007
Faire une réflexion sur l'opportunité d'installer des feux sonores à certaines intersections.	2007
Rencontrer le Conseil des aveugles et l'Institut Nazareth et Louis-Braille pour prioriser l'installation de feux sonores.	2008
Modifier les accès aux parcs afin de permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants d'y accéder.	2008
Faire l'inventaire des bâtiments accessibles (en parallèle au plan directeur des équipements).	2011
Installer un ouvre-porte au centre communautaire La Providence.	2011

Aménager des trottoirs avec montée et modifier des clôtures aux terrains de soccer du parc La Providence.	2011
Installer un feu sonore à l'intersection Nelson et Sainte-Anne.	2011
Évaluer les 6 autres sites d'installation de feux sonores identifiés par l'étude.	2011
Aménagement d'un stationnement réservé à la bibliothèque Sainte-Rosalie.	2012
Sensibilisation des commerçants à l'utilisation du bon panneau pour les stationnements réservés.	2012
Inventaire des stationnements réservés et distribution de panneaux d'affichage gratuits.	2012
Campagne de sensibilisation sur le respect des stationnements réservés (SQPH).	2012
Modification de la durée de traverse à l'intersection Choquette et Bachand.	2013
Analyse et corrections des entraves à l'accessibilité dans les parcs.	2013
Installation d'ouvre-porte au Carrefour des Groupes Populaires et au centre communautaire La Providence.	2013
Correctifs dans une toilette accessible à l'hôtel de ville.	2013
Mention des problématiques de circulation sur les trottoirs du centre-ville (terrasses estivales) auprès du comité « chantier centre-ville ».	2013
Dresser un portrait de l'accessibilité de tous les édifices municipaux.	2014
Faire un suivi et une relance de la campagne 2012 sur l'affichage des panneaux de stationnements réservés.	2014
Aménager un vestiaire adaptée au Centre aquatique Desjardins (2 ouvre-portes dans le vestiaire #1, barres d'appui dans les cabines de vestiaires), dans le bassin récréatif et l'escalier du bassin récréatif.	2014
Au Centre aquatique Desjardins, installation d'une main-courante dans	2014

l'escalier du bassin récréatif pour y faciliter l'accès.	
Installation d'ouvre-porte motorisé aux centres communautaires Saint-Thomas-d'Aquin et Assomption.	2014
Adoption d'un plan directeur des trottoirs.	2014
Documenter le dossier de la circulation piétonne des personnes à mobilité réduite, particulièrement la clientèle en déficience visuelle.	2014
Location de cabinets portatifs accessibles lors de certains événements.	2015
Amélioration de l'accessibilité de la caserne d'incendie #2.	2015
Amélioration de la sécurité sur 7 intersections critiques (signalisation et marquage au sol).	2015
Rendre les sentiers et les aires de jeux accessibles dans 3 parcs de quartiers.	2015
Amélioration de la sécurité piétonnière sur 6 intersections (marquage au sol et signalisation).	2015
Vérification auprès de municipalités comparables, concernant l'impact de l'installation de feux sonore sur la sécurité et la circulation.	2016
Inventaire des entraves à l'accessibilité des cours d'école.	2016
Finaliser l'analyse d'accessibilité universelle des bâtiments existants.	2017
L'HABITATION	
Adhérer au programme « Logement abordable »	2006
Soutenir le projet de l'Office municipal d'habitation/CLSC pour la construction de 18 logements pour les personnes à mobilité restreinte (près de la Maison Champagnat).	2008

Sensibilisation des propriétaires et entrepreneurs concernant le rangement des triporteurs/quadriporteurs dans les édifices existants et futurs.	2013
Améliorer la procédure de mise à jour du Programme d'identification de domicile en collaboration avec le service de transport adapté de la MRC.	2013
Mobilisation du CSSSRY pour accélérer le traitement des demandes au Programme d'adaptation de domicile (PAD).	2013
Documenter le dossier du logement accessible et abordable.	2014
Modification règlementaire permettant l'installation de rampes ou d'élévateurs en façade de bâtiment, en milieu résidentiel.	2016
Promotion du site www.onroule.org afin faciliter la recherche de logements et lieux publics accessibles.	2016

LE TRANSPORT

Appliquer des tarifs réduits en transport en commun pour des clientèles spécifiques.	2007
Participer, au service de transport adapté de la MRC. Hausser les budgets attribués. (Trois élus municipaux siègent toujours sur ce comité régional).	2009-2010
Accepter les accompagnateurs au transport en commun et collectif. <ul style="list-style-type: none"> .. Vignette d'accompagnement en loisir .. Carte de transport adapté 	2011
Production et distribution d'un feuillet promotionnel sur les conseils de sécurité pour les personnes qui circulent en AMM (triporteurs, quadriporteurs etc.)	2014
Ajustement des horaires de transport adapté pour desservir certains événements (Les Beaux Mardis de Casimir).	2015
Réalisation par la SQ, d'intervention de sensibilisation aux règles de circulation avec un aide à la mobilité motorisé (AMM).	2016 et 2017

Amorce d'une réflexion en vue du renouvellement des véhicules de transport en commun vers des modèles accessibles (planchers bas).	2017
--	------

LA SÉCURITÉ

Identifier les clientèles plus difficiles à joindre en cas d'urgence et ajuster les méthodes de communication pour les atteindre.	2011
Créer un groupe automatisé pour les personnes à risque.	2011
Publiciser le programme de sécurité en milieu résidentiel et son mécanisme de mise à jour <ul style="list-style-type: none"> ♦ Site Internet municipal ♦ Semaine des personnes handicapées ♦ Établir des liens avec les organismes du milieu ♦ Visite annuelle à la Table de concertation des organismes de personnes handicapées 	2011
Mise en place d'un protocole de suivi des normes dans les cas de nouvelles résidences et lors de rénovation ou d'agrandissement de résidences existantes.	2014
Mise en place du programme « voisins-secours » pour gérer les résidents lors des évacuations d'urgence.	2014
Formation pour les pompiers sur l'intervention en situation d'urgence avec des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.	2016

LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR

Réviser le programme d'accompagnement en loisirs d'été des personnes avec déficience physique et intellectuelle dans les programmes de loisir. Accompagner les autres municipalités de la MRC dans cette responsabilité qui leur incombe.	2008
Adhérer au programme : Vignette d'accompagnement touristique et de loisir.	1999
Assurer la pérennité du service d'accompagnement en loisirs d'été offert par	2009-2010

le Mouvement Action Loisirs inc. en signant des ententes à plus long terme.	
Acheter une luge adaptée pour le parc Les Salines.	2011
Publiciser la présence des équipements adaptés sur les sites d'activités : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Bibliothèques ♦ Parc Les Salines ♦ Centre aquatique Desjardins ♦ Parcs (mobiliers et jeux) ♦ Etc. 	2012
Envisager certains cas d'accompagnement sur d'autres sites de camp de jour que le site identifié. (Projet pilote à Sainte-Rosalie et Assomption)	2012
Révision du programme d'accompagnement en camp de jour pour les enfants avec limitations.	2013
Confirmation de la relocalisation du Mouvement Action Loisirs inc. (MALI) au futur Centre culturel Humania Assurance. Relocalisation en 2014.	2013
Mobilisation du milieu (municipalités) et démarches au MELS en collaboration avec ZLM pour l'augmentation du financement du programme d'accompagnement.	2014
Sensibiliser les partenaires et organisateurs d'événements à offrir des événements accessibles.	2014
Achat de 3 tables à langer adaptées pour le programme d'accompagnement en camp de jour.	2017
LA SOLIDARITÉ SOCIALE	
Faire la mise en place du premier plan d'action (la consultation des personnes handicapées) par le biais du Groupement des Associations des personnes handicapées du Richelieu-Yamaska (GAPHRY).	1998
Organiser des formations sur la sensibilisation et l'accueil des personnes handicapées dans les services municipaux.	2000

S'assurer de la représentativité des familles des personnes handicapées sur la Commission régionale de la Famille, responsable de l'élaboration de la politique de la Famille.	2007
Participer annuellement aux activités de la Semaine québécoise des personnes handicapées. Convocation des élus à un « souper dans le noir » en les sensibilisant à la réalité des handicapés visuels.	2008
Garder des liens présents entre les Ressources humaines et le SEMO, les Travaux publics et l'École professionnelle (programme en horticulture). Exemple récent : intégration au Service des loisirs grâce au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle.	2009
Évaluer le processus de gestion des ressources humaines selon les droits de la personne.	2010
Renseigner les personnes handicapées sur l'accessibilité de certains postes ouverts à la Ville.	2011
Vérifier les formations spécialisées en collaboration avec le Service de développement de l'employabilité de la Montérégie (SDEM) et voir la possibilité d'accueillir du personnel ou des stagiaires.	2011
Création d'une vidéo pour valoriser l'emploi de personnes handicapées. (SQPH)	2012
Participer et supporter l'organisation de la Semaine québécoise des personnes handicapées.	2012
Intégrer les principes d'accessibilité universelle à la Politique citoyenne.	2013
LA COMMUNICATION	
Mettre sur pied un programme de sensibilisation des commerçants à l'accessibilité des personnes handicapées.	2000
Identifier les activités accessibles par un pictogramme dans la nouvelle version du bulletin d'information « Au cœur du Maskoutain ».	2008
Rendre accessible le plan d'action sur le site Internet de la Ville.	2009

Nommer un élu responsable de l'accessibilité aux biens et services municipaux.	2010
Former un comité de suivi du plan d'action.	2010
Planifier la tenue de l'expo itinérante sur « Les 150 ans de l'Institut Nazareth et Louis-Braille ».	2011
Répertorier et changer au besoin certains téléphones publics non adaptés.	2011
Regrouper les services sous l'onglet <i>Personnes handicapées</i> sur le site Internet et dans les publications de la Ville.	2012
Faire connaître l'utilisation du système de requêtes auprès des organismes de personnes handicapées.	2012
Mise en place d'une nouvelle signalisation standardisée et facile à consulter dans les sentiers du parc Les Salines.	2015
Répertorier les bonnes pratiques en matière de site internet accessible, en vue de la mise à jour du site internet de la Ville en 2017	2016
Réalisation d'une activité de formation/sensibilisation sur l'accessibilité universelle pour des élus, directeurs de services et personnalités du milieu	2016
Mise à jour du site internet de la Ville afin de le rendre plus accessible.	2017-2018

LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

Accepter la vignette d'accompagnement en loisir au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2011
Analyser la disponibilité des documents et des équipements adaptés aux deux bibliothèques.	2011
Publiciser l'acceptation de la vignette d'accompagnement au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2012
Revoir le fonctionnement de l'attribution des places pour fauteuils roulants	2013

au Centre des arts Juliette-Lassonde.	
Publiciser l'acceptation de la vignette d'accompagnement au Centre des arts Juliette-Lassonde.	2014
Amélioration de l'accessibilité à la culture et au patrimoine par l'annonce de la création d'un pôle culturel au cours des prochaines années.	2017

ACTIONS ET MESURES APPLIQUÉES EN CONTINU



ACTIONS ET MESURES

DEPUIS

L'ESPACE URBAIN

Aménager des trottoirs adaptés (avec descente) lors de tous les nouveaux aménagements ou réfections.	2006
Soutenir les organismes communautaires dans l'aménagement de leurs infrastructures pour les personnes handicapées (Ex. : 2008-2009, implantation Centre Butler - Centre Louise-Bibeau - Maison de la Famille, etc.)	2008
Porter une attention particulière au déneigement des trottoirs et des accès aux édifices municipaux.	2008
Analyser complètement l'accessibilité de tous les nouveaux projets d'infrastructure.	2008
Prévoir un montant au budget pour corriger des obstacles en cours d'année.	2012
Installer un mécanisme de traitement des requêtes au niveau de l'empiètement des arbres, haies et arbustes sur la voie publique.	2013
Lors de l'implantation de nouvelles installations (feux de circulation),	2014

documenter et analyser la circulation piétonnière afin d'identifier les solutions potentielles pour la sécurité des personnes ayant une déficience visuelle.	
Utilisation des toilettes accessibles du bureau de la MRC lors de certains événements au parc Casimir-Dessaules.	2015
L'HABITATION	
Assurer, au niveau municipal, le programme d'adaptation de domicile. (Programme s'adressant aux personnes handicapées qui sont limitées dans l'accomplissement de leurs activités quotidiennes à domicile qui consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles répondant aux besoins des personnes handicapées).	2006
Rendre disponible aux propriétaires et entrepreneurs, l'information nécessaire pour aménager des logements accessibles.	2016
LA SÉCURITÉ	
Opérer le système de sécurité en milieu résidentiel par le Service des incendies (système de connaissance des endroits où sont les personnes handicapées).	2006
Promouvoir annuellement le programme de sécurité en milieu résidentiel.	2011
Amélioration des procédures d'inscription et de renouvellement au service de sécurité résidentielle. Extension du service à toute la MRC des Maskoutains.	2012
Mise en place de visites d'inspection de résidences hébergeant des personnes à mobilité réduite, en vue de réaliser des aménagements favorisant la sécurité des résidents.	2016
LE TRANSPORT	
Renouveler le contrat du transport adapté tenant compte des recommandations du Regroupement maskoutain des utilisateurs du transport adapté.	2000

Former et sensibiliser les chauffeurs en transport adapté face aux différentes clientèles handicapées.	2011
Promotion de l'acceptation de la vignette d'accompagnement dans le transport collectif.	2015
Gratuité du stationnement sur rue pour les détenteurs de vignettes de personnes à mobilité réduite (places avec horodateurs).	2015
L'EMPLOI	
Démontrer l'accessibilité aux emplois offerts à la Ville.	2011
Cibler plus clairement la clientèle handicapée dans le processus de recrutement.	2012
Nouvelle procédure d'affichage des postes en vigueur faisant état d'un nouveau message sur l'accessibilité aux emplois.	2015
LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR	
Évaluer l'installation d'aires de jeu adaptées dans les cas de nouveaux aménagements.	2007
Soutenir les organisateurs d'événement afin de rendre les événements plus accessibles.	2012
Installation de rampes d'accès aux aires de jeux lors de l'aménagement ou lors du réaménagement d'un parc.	2015
LA COMMUNICATION	
Utiliser le système de traitement des requêtes Harfan pour corriger les obstacles signalés par les citoyens ayant des limitations.	2012

LES ACTIONS

2018





OBSTACLES	ACTIONS OU MESURES ENVISAGÉES	RESPONSABLE ET COLLABORATEURS	ÉCHÉANCIER
L'ESPACE URBAIN			
<p>Lacunes d'accessibilité en déficience visuelle au Centre aquatique Desjardins et au Centre des Arts Juliette-Lassonde et au parc Les Salines</p>	<p>Analyse et évaluation des correctifs à apporter et réalisation des travaux à entreprendre.</p> <p>En 2018 (CAD et CAJL) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nez de marche intérieure (contraste) - Signalisation intérieure - Rampe avec bouton ouvre-porte extérieur <p>En 2018 (parc Les Salines)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affichage toilettes - Correctif panneaux brun face aux toilettes (détection) - Bouton ouvre-porte extérieur (contraste) 	<p>Travaux publics Loisirs Corporation du CAJL, CAM et Les Salines, Loisirs St-Thomas d'Aquin CMR et Institut Nazareth et Louis-Braille</p>	<p>Été</p>
<p>Entraves à l'accessibilité des parcs-école</p>	<p>Enclencher une démarche de sensibilisation avec la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSH) Planification des travaux de correctifs à apporter.</p>	<p>Direction générale Travaux publics Loisirs CSSH</p>	<p>Automne</p>

La réglementation actuelle sur l'installation des terrasses au centre-ville cause des problèmes de sécurité aux piétons et d'accessibilité à la voie publique aux personnes à mobilité réduite (fauteuil-roulant, AMM, personnes âgées, familles avec poussettes, etc..)	Poursuivre la démarche de réflexion avec le milieu visant une nouvelle approche réglementaire. À traiter avec la relance du comité « Chantier Centre-Ville).	Urbanisme Commerçants Organismes du milieu	Automne
Plusieurs commerces et places d'affaires ne sont pas accessibles	Conception et diffusion d'un livret contenant les bonnes pratiques en matière d'accessibilité, en vue de sensibiliser les commerçants. (réf : Saint-Jean-sur Richelieu)	Communications Urbanisme Loisirs Organismes du milieu	Été
L'HABITATION			
	Aucune action en 2018		
LA SÉCURITÉ			
	Aucune action en 2018		
LE TRANSPORT			
Problématique de circulation des aides à la mobilité motorisée (AMM)	Poursuite des actions de sensibilisation et répression auprès des utilisateurs téméraires	Loisirs Direction générale Sûreté du Québec	Été

<p>Problématiques de sécurité piétonnière pour franchir certaines intersections.</p> <p>Personnes à mobilité réduite, et notamment, les personnes ayant une déficience visuelle</p>	<p>Compléter les mesures de sécurité piétonnière au moment de la reconfiguration de l'intersection (Saint-Pierre O / Bourdages S).</p> <p>Augmenter le temps de traverse des feux piétonniers sur certaines intersections (Des Cascades/St-Louis, St-Pierre O/Bourdages S, Laframboise /Gauthier)</p> <p>Analyse de sécurité piétonne au niveau du feu de circulation MTQ (Laframboise/Johnson)</p> <p>Revalider le plan de déploiement de feux sonores sur 6 intersections déjà ciblées</p>	<p>Travaux publics</p> <p>Loisirs</p> <p>INLB</p>	<p>Automne</p>
<p>Changements et augmentation de la circulation aux abords du nouveau Centre De Congrès</p>	<p>Étude et analyse de la circulation automobile et piétonnière autour du Centre des Congrès</p> <p>Correctifs et aménagements à venir</p>	<p>Travaux publics</p>	<p>Automne</p>
<p>Problématiques en déplacements actifs à travers la Ville (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite et autres...)</p>	<p>Développement d'un plan de transport actif, consultation et adoption (trottoirs, réseau cyclable, intersection, parcours sécuritaires, aires de repos, accès aux services, etc...)</p>	<p>Loisirs</p> <p>Travaux publics</p>	<p>2018 et 2019</p>
<p>Le parc à chien n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduites</p>	<p>Aménagement d'un parcours sans obstacles</p> <p>Stationnement, entrée charretière, trottoir d'accès</p>	<p>Loisirs</p> <p>Travaux publics</p> <p>Organisme (AMPC)</p>	<p>Printemps</p>

LA COMMUNICATION

Problème d'accessibilité de notre site Internet	Profiter de la refonte du site Internet de la Ville pour le rendre universellement accessible.	Communications Informatique	Printemps
---	--	--------------------------------	-----------

LE LOISIR, LE SPORT ET LE PLEIN AIR

Peu de participation des personnes handicapées aux activités de loisirs	Sensibiliser et sonder nos organismes de loisirs face à l'accueil de participants ayant des limitations physiques ou intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.	Loisirs Partenaires du milieu	Automne
Problématique en gestion du personnel d'accompagnement en camps de jour	Analyse et mise à jour de la gestion du programme d'accompagnement en camps de jour	Loisirs	Été
Méconnaissance de la vignette d'accompagnement en loisirs et tourisme (VATL) dans le milieu des congrès	Promotion de la VATL et acceptation au Centre de Congrès	Loisirs Communication Centre de Congrès	Hiver

LES ARTS, LA CULTURE ET LE PATRIMOINE

	Aucune action en 2018		
--	-----------------------	--	--

LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Les processus d'achat de la Ville n'intègre pas les principes de l'approvisionnement accessible.	Sensibiliser les personnes-clés afin d'intégrer la notion d'approvisionnement accessible aux différents processus d'achat de la Ville (Formation avec l'OPHQ)	Ressources humaines Services concernés Division des approvisionnements	Printemps
--	---	--	-----------